

SOUS EMBARGO JUSQU'AU 10 NOVEMBRE 2022 À 0H01 GMT

Évaluation de la déclaration sur les forêts 2022, fiche d'information sur l'évaluation régionale : Suivi des progrès de la lutte contre la déforestation dans le Bassin du Congo

Contexte

L'Évaluation de la Déclaration sur les Forêts (*Forest Declaration Assessment*), qui s'appuie sur l'historique du suivi des objectifs forestiers mondiaux, évalue l'état des différentes actions publiques et privées nécessaires à la protection des forêts, ainsi que leur qualité et leur niveau de mise en œuvre. Elle examine les progrès à réaliser pour atteindre les engagements forestiers de 2030 pris lors de la COP26 à Glasgow, ainsi que les changements à apporter aux politiques publiques et privées pour atteindre ces objectifs.

L'Évaluation de la Déclaration sur les Forêts de cette année comprend une étude au niveau régional menée dans le bassin du Congo. Classée comme la deuxième plus grande forêt tropicale du monde et considérée comme un puits de carbone majeur, cette région d'Afrique centrale joue un rôle important dans la réalisation des objectifs forestiers mondiaux, des objectifs de développement durable et des objectifs de l'Accord de Paris.

Cette étude régionale a été élaborée en partenariat avec des organisations de la société civile et des experts régionaux et nationaux, qui ont contribué à la collecte de données et à l'élaboration des questions de recherche. Les organisations participantes sont : ABIOGeT, ACB-ONG, Acteurs du Tourisme Durable, Brainforest Gabon, Cabinet Essono Ondo pour le Social et l'Environnement, Geospatial Technology Group, Réseau Femmes Africaines pour le Développement Durable (REFADD), Réseau des Jeunes des Forêts d'Afrique Centrale (REJEFAC), et WWF-RDC.

Le Bassin du Congo

Les forêts du Bassin du Congo en Afrique centrale forment un bloc de forêts tropicales denses qui s'étend sur six pays. Elles constituent [le plus grand bloc forestier après l'Amazonie](#) et jouent un rôle mondial important dans la préservation de la biodiversité et le stockage du carbone. En janvier 2020, la superficie totale des forêts tropicales denses du Bassin du Congo était estimée à 200 millions d'hectares (ha), dont 184,7 millions restent intacts, sans signes visibles de perturbation.

Les forêts non perturbées d'Afrique centrale absorbent plus de carbone que les forêts d'Amazonie ou d'Asie du Sud-Est, et constituent aujourd'hui [le plus grand puits de carbone tropical du monde](#). Ces forêts sont capables d'éliminer 0,61 gigatonnes nettes d'équivalents de dioxyde de carbone (GtCO₂e) par an, soit [près de six fois l'absorption nette des forêts du bassin amazonien](#), pour une surface 40 % plus petite.

Les écosystèmes forestiers du Bassin du Congo représentent environ [70 % de la couverture forestière](#) du continent africain, dont près de la moitié correspondent à des forêts denses de plaine. Ces forêts abritent [un cinquième](#) de toutes les espèces actuellement recensées sur notre planète. On y trouve 20 000 espèces de plantes (dont 8 000 sont endémiques), 1 300 espèces d'oiseaux, 336 espèces d'amphibiens, 400 espèces de reptiles et 400 espèces de mammifères. La plupart de ces espèces

figurent sur la Liste rouge mondiale des espèces menacées. En outre, plus de 200 nouvelles espèces animales ont été découvertes dans la région depuis 2000.

Les forêts du Bassin du Congo fournissent des moyens de subsistance à [60 millions de personnes](#) qui vivent dans les zones forestières ou à proximité, elles fournissent des services écosystémiques essentiels pour la région et remplissent des fonctions sociales et culturelles essentielles pour les populations autochtones et locales. Les forêts contribuent aussi indirectement à nourrir les 40 millions de personnes qui vivent dans les centres urbains proches de ces zones forestières. Près de deux tiers de la population des six pays dont les frontières englobent les forêts du Bassin du Congo vivent dans la pauvreté. Ces pays sont les suivants :

Cameroun :

- 43,0 % de ses terres étaient boisées en 2020 et la **déforestation a augmenté de 25 %** en 2021
- Population : 27,2 millions de personnes
- Taux de pauvreté : 26 % (évaluation de 2014)

République centrafricaine :

- 35,8 % de ses terres étaient boisées en 2020 et la **déforestation a augmenté de 71 %** en 2021
- Population : 4,9 millions de personnes
- Taux de pauvreté : 65,9 % (évaluation de 2008)

République démocratique du Congo (RDC) :

- 55,6 % de ses terres étaient boisées en 2020 et la **déforestation a augmenté de 3 %** en 2021
- Population : 92,4 millions de personnes
- Taux de pauvreté : 77,2 % (évaluation de 2012)

Guinée équatoriale :

- 25,2 % de ses terres étaient boisées en 2020 et la **déforestation a augmenté de 8 %** en 2021
- Population : 1,4 million de personnes
- Taux de pauvreté : 23,2 % (évaluation de 2018)

Gabon :

- 91,3 % de ses terres étaient boisées en 2020 et la **déforestation a augmenté de 28 %** en 2021
- Population : 2,3 millions de personnes
- Taux de pauvreté : 3,4 % (évaluation de 2017)

RÉPUBLIQUE DU CONGO :

- 64,3 % de ses terres étaient boisées en 2020 et la **déforestation a augmenté de 30 %** en 2021
- Population : 5,7 millions de personnes
- Taux de pauvreté : 39,6 % (évaluation de 2011)

Déforestation dans les pays du Bassin du Congo entre 2010 et 2021. La ligne en pointillés représente la trajectoire pour atteindre l'objectif de mettre fin à la déforestation d'ici 2030. Source : *Forest Declaration Assessment 2022*, basée sur les données de [Global Forest Watch](https://www.globalforestwatch.org/) (Curtis et al. 2018).

